Image not found or type unknown

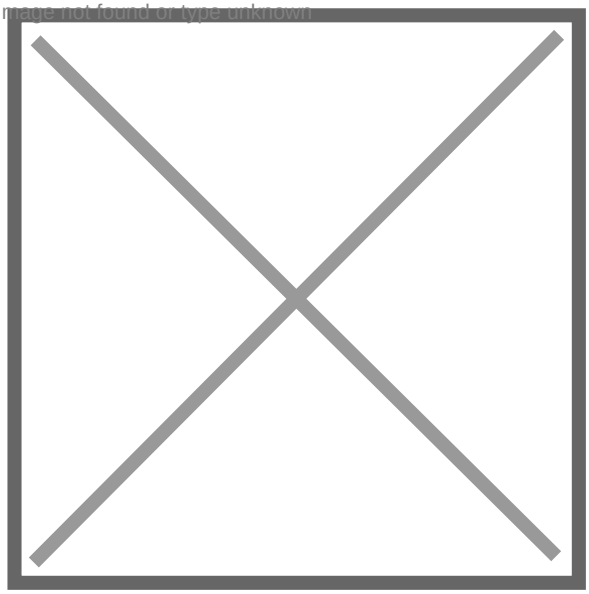

Indemnisation pour creation d'entreprise

Par **DELPHINE**, le **15/04/2010** à **10:24**

Bonjour,

Je suis en CDI depuis 10 ans dans la même entreprise et on souhaite avec mon mari créer notre entreprise. Avant cette création nous devons suivre une formation de 4 mois et demi (contrat d'enseigne avec un franchisé), si je démissionne pour suivre cette formation sans salaire, puis je prétendre à une indemnisations des assedic.

La création aboutira seulement aprés cette période de formation et pour la suivre nous evons être libérés de toutes obligation professionnelle.

Merci de m 'aider.

Par **Cornil**, le **17/04/2010** à **17:40**

Bonsoir delphine
Désolé, mais, Non, impossible de bénbéficier d'une indemnisation ASSEDIC immédiate en cas de démission pour création d'entreprise, et donc à fortiori de financement pendant cette formation. Seul avantage: en cas de fremeture de l'entreprise ultérieure pour difficulktés économiques, cette démission sera à postériri reconnue légitime et tu pourrais alors bébénéficier des allocations chômage.
Voir du côté de ta région (compétence formation professionnelle) s'il existye des aides adaptées à ton cas.
Explorer aussi avec ton employeur la possibilité d'une rupture conventionnelle d'un commun accord te donnant alors droit à indemnisation chômage immédiate contrairement à une

démission et, peut-être , à un accord de Pôle Emploi pour être indemnisé pendant cette formation.
Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés